

Ce numéro de la Trilogie de la Micro-Assurance met l'accent sur la 6^{ème} Conférence Internationale de Micro-Assurance aux Philippines et sur le document de travail consacré à la régulation et la supervision des mutuelles, coopératives et autres organisations communautaires préparé par le groupe de travail conjoint IAIS-Microinsurance Network. Ce texte s'intéresse aux nombreuses formes, noms et fonctions de ces organisations. L'étude de cas consacrée à CARD MBA (Philippines) montre comment les changements de structure interne ont facilité la formalisation des activités de micro-assurance de cette organisation.

6^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA MICRO-ASSURANCE p.1

RÉGULATION ET LA SUPERVISION DES
MUTUELLES, COOPÉRATIVES ET AUTRES
ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES p.2

ÉTUDE DE CAS: LE ROLE DE CARD
MBA AUX PHILIPPINES p.2

ACTUALITÉS DU NETWORK p.3

PUBLICATIONS p.4

6^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA MICRO-ASSURANCE

Du 9 au 11 novembre 2010, la 6^{ème} Conférence Internationale sur la Micro-Assurance a eu lieu à Manille (Philippines). Cet événement a été organisé par la Fondation Munich Re et le Microinsurance Network, avec l'appui de GTZ/BMZ, du Ministère des Finances des Philippines et du Centre pour l'Analyse Economique du Risque de la Georgia State University. La 6^{ème} Conférence Internationale sur la Micro-Assurance a accueilli 520 participants de 50 pays.

Pendant trois jours, plus de 80 orateurs ont discuté de programmes de micro-assurance innovants et durables, illustrés par les toutes dernières études de cas et résultats de projets de recherche. 15 pays étaient également représentés par le biais d'entités de régulation actives dans le secteur de l'industrie. Ceci prouve l'engagement croissant des commissions d'assurance en faveur d'un cadre adapté à la micro-assurance et atteste du succès des discussions en cours modérées par l'IAIS et l'Initiative Access to Insurance.

La conférence a été ouverte le mardi 9 novembre 2010 par Craig Churchill, du Microinsurance Network, et Thomas Loster, de la Fondation Munich Re. Monsieur Cesar V. Purisima, Ministre des Finances des Philippines, a ensuite pris la parole en tant qu'orateur principal de la cérémonie d'inauguration.

M. Purisima a appelé de ses vœux une croissance économique inclusive, ajoutant qu'à cet égard «la microfinance et la micro-assurance ont un rôle important à jouer en proposant des services aux plus pauvres des pauvres». Il a également rappelé au public présent que ceci n'est possible qu'en développant «le bon environnement réglementaire, les bons mécanismes d'appui et l'éducation».

Le marché philippin de la micro-assurance est unique et caractérisé par une grande diversité

de parties prenantes, de modèles et de produits, qui opèrent conjointement pour développer et pérenniser le secteur. Aux Philippines, la micro-assurance compte à ce jour 2,9 millions de clients et des efforts pourraient permettre, à terme, de toucher une clientèle potentielle de 35 millions de personnes (y compris des familles et ménages). Le gouvernement philippin s'est engagé à contribuer à cet effort en fournissant son appui au secteur et a été cité à de nombreuses reprises au cours de la conférence en tant que modèle à suivre pour d'autres pays du monde.

Pour faire croître le marché et en assurer la pérennité, il est indispensable de développer des produits innovants et des canaux de distribution créatifs et à bas coût. Les experts estiment qu'environ 140 millions de personnes, principalement en Afrique et en Asie, sont couverts par une assurance dont la prime est d'un montant abordable. Des études montrent que le marché potentiel est de près de 3 milliards de personnes mais que plus de la moitié des produits d'assurance sont des produits vie et santé, et que moins de 10% couvrent les fermes.

Il est encore aujourd'hui difficile de déterminer si la micro-assurance peut réellement jouer un rôle en cas de typhons, séismes, épisodes de sécheresse, inondations et autres catastrophes naturelles. En effet, les programmes agricoles sont encore des projets pilotes. Une étude récente sur les assurances basées sur un index climatique¹ a conclu que «les gouvernements et bailleurs devront intervenir plus activement

en jouant un rôle important de facilitateurs, en soutenant le secteur et en créant un cadre propice à son développement» de manière à «créer une proposition qui ait une réelle valeur pour les assurés et à proposer l'assurance dans le cadre d'un ensemble plus large de services».

La conférence de cette année n'a pas uniquement mis l'accent sur les succès engrangés mais a offert une large place à la réflexion critique et aux discussions, le tout en présence d'un mélange équilibré de praticiens, de membres du monde académique et de leaders du secteur. Les sessions très interactives ont permis d'arriver à une bonne intégration des expériences des participants et des connaissances générales du secteur, et donc à un vrai et riche échange entre orateurs et participants.

L'axe scientifique, introduit en 2009, a ciblé le thème de l'analyse économique des marchés de micro-assurance, avec pour ambition de construire des ponts entre les besoins de la recherche académique et du secteur. Les perceptions habituelles du comportement des consommateurs ont été remises en cause et, comme l'a signalé un participant, le résultat de ce travail «peut être très utile pour comprendre ce qui motive le comportement des clients et comment nous pouvons les atteindre».

La prochaine conférence aura lieu en novembre 2011 à Rio de Janeiro (Brésil), avec l'appui de CNSeg (lex-Fenaseg), l'association brésilienne de l'assurance.

¹ IFASD et WFP, 2010: The Potential for Scale and Sustainability in Weather Index Insurance for Agriculture and Rural Livelihoods, Rome.

RÉGULATION ET LA SUPERVISION DES MUTUELLES, COOPÉRATIVES ET AUTRES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

L'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance (IAIS) et le Microinsurance Network ont publié en octobre 2010 un document de travail sur la régulation et la supervision des mutuelles, coopératives et autres organisations communautaires (les MCCO). L'IAIS et le Network collaborent depuis 2007 dans le cadre d'un groupe de travail conjoint. Ce texte est le deuxième document significatif de ce type et contribue aux efforts visant à développer des approches réglementaires et de supervision qui n'aillent pas à l'encontre de l'accessibilité et de l'efficacité des marchés de l'assurance. Le document s'intéresse aux nombreuses formes, noms et fonctions de ces organisations.

CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES MCCO

Les caractéristiques clés des MCCO sont le type d'actionnariat, la démocratie, la solidarité, le fait que l'organisation soit créée pour un groupe ou un but précis, et le droit des membres à une participation aux bénéfices (excédents). Ces caractéristiques différencient les MCCO des autres acteurs du marché de l'assurance et sont le point de départ de ce document de travail.

L'argument de départ consiste à dire que ces caractéristiques doivent être la base de toute initiative de régulation ou de supervision des MCCO. De manière générale, le document propose que le traitement (en matière de régulation/supervision) appliqué aux MCCO soit équivalent à celui appliqué aux autres organisations. Cependant, s'il convient d'adapter le traitement appliqué, ceci doit se faire en tenant compte des caractéristiques spécifiques des MCCO. Ainsi, la nécessité d'établir des réserves techniques adéquates ou d'investir dans des éléments d'actifs adaptés aux éléments du passif n'est généralement pas influencée par la nature plus ou moins «démocratique» d'une organisation ou le fait que ses services soient destinés à «groupe défini» de membres. Il est pourtant évident que de telles caractéristiques créent des différences et que l'approche choisie pour réglementer et superviser ces entités doit tenir compte de ces différences et des caractéristiques spécifiques qui sont l'origine.

Cependant, cette reconnaissance peut être variable et on peut estimer, parfois, que certaines «caractéristiques spécifiques» ne sont pas aussi «spécifiques» qu'elles le paraissent à première vue, ou ces caractéristiques spécifiques peuvent

être différentes des autres assureurs, mais peuvent également présenter des avantages et des inconvénients.

OBSERVATIONS À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS POLITIQUES ET AUTORITÉS DE RÉGULATION ET DE SUPERVISION

Le document examine les Principes de Base en matière d'Assurance à la lumière des caractéristiques spécifiques des MCCO et de certaines problématiques qui leur sont liées. Il propose plusieurs observations susceptibles d'intéresser les décideurs politiques et autorités de régulation et de supervision. En voici quelques unes:

- **Les responsabilités en matière de choix politique, de régulation et de supervision sont souvent partagées** et confiées à un éventail assez large de ministères et d'agences gouvernementales. Elles s'inscrivent également dans des secteurs d'intervention des politiques économiques et sociales qui peuvent aller de l'agriculture au social, en passant par les services financiers. Certaines agences peuvent ne pas maîtriser suffisamment les problématiques que posent certains services financiers, notamment l'assurance. Dans ces conditions, mettre en place un système de contrôle efficace, complet et coordonné peut être un véritable défi;
- **Intégrer les MCCO au marché de l'assurance peut impliquer d'amender certaines lois**, pour que ces institutions soient reconnues en tant qu'assureurs et/ou distributeurs. Si, ce faisant, on formalise un segment

jusqu'alors informel du marché, des mesures transitoires peuvent être nécessaires. Toutes les MCCO qui sont enregistrées ou possèdent une licence de type «généraliste» ne doivent pas automatiquement obtenir une licence d'assurance. Prévoir une procédure distincte pour l'obtention d'une licence d'assurance offre l'avantage d'une plus grande souplesse. De plus, il semble logique de confier à l'autorité de supervision le rôle d'attribuer les licences d'assurance;

- **Pour réaliser les objectifs pruden-tiels souhaités en matière de gouvernance des entreprises, les MCCO peuvent devoir respecter certaines obligations spécifiques quant à leurs conseils d'administration**, qui sont souvent composés sur base d'un processus démocratique mais dans lequel n'intervient qu'un groupe défini. Il peut être utile d'adopter une approche différente, qui tienne compte des éventuels conflits d'intérêt pouvant parfois exister entre propriétaires et détenteurs de polices, et d'y associer une supervision des processus démocratiques. Il faut également envisager différemment des éléments tels que la diversité du Conseil, son expertise et sa continuité.

Le résumé du document est disponible en anglais sur www.microinsurancenet.org/challenge14.php

Source:

International Association of Insurance Supervisors and Microinsurance Network, 2010: [Issues Paper on the Regulation and Supervision of Mutuals, Cooperatives and other Community-based Organisations in increasing access to Insurance Markets](#)

ÉTUDE DE CAS: LE RÔLE DE CARD MBA AUX PHILIPPINES

La Mutuelle de Prestations (MBA en anglais) est l'institution de choix que la Commission des Assurances entend utiliser pour formaliser et développer la micro-assurance aux Philippines. Ce type d'entité est considéré comme la structure organisationnelle la plus adaptée à la micro-assurance et est la seule institution

éligible au statut de micro-assureur bénéficiant d'obligations allégées en matière de fonds propres minimums obligatoires. Cette décision est en partie due au succès de CARD MBA, une des mutuelles de prestation pionnières aux Philippines.

CARD MBA a montré comment l'approche mutuelle permet d'utiliser les réseaux sociaux de la microfinance, les flux de paiements et les systèmes d'information et de gestion financière pour atteindre une masse critique au niveau des membres, des réserves et du capital. En décembre 2007, l'institution comptait environ

470.000 membres actifs et disposait d'actifs de l'ordre de 16,5 millions de dollars. Elle a versé à ses assurés des indemnités d'un montant total de 1,1 million de dollars sur l'année. Cette situation solide est, cependant, le résultat d'un passé turbulent.

En 1994, CARD, une IMF, établissait pour ses membres un MMF (Members Mutual Fund) pour couvrir son exposition en cas de décès d'un emprunteur. L'institution lançait également à l'époque une assurance vie de base. En 1997, face à la nécessité d'élargir le produit, elle incluait une pension mensuelle destinée aux membres de plus de 65 ans, sur base d'une contribution hebdomadaire minimale. Tout ceci avait été fait sans que CARD ne s'enregistre en tant qu'institution active dans l'assurance, pré requis pourtant imposé par le Code des Assurances. L'impact potentiel des services proposés en interne n'avait pas, à l'époque, été correctement évalué.

Lorsqu'une telle évaluation fut enfin réalisée, CARD se rendit compte qu'il fallait deux années de contribution d'un membre pour couvrir le montant mensuel de la pension auquel ce même membre avait droit. Clairement, un tel système n'était pas viable. Répondre à toutes les obligations provoquerait une «décapitalisation» de CARD et, potentiellement, une faillite de l'institution. CARD a donc demandé conseil au régulateur et établi une Mutuelle de Prestations (MBA) pour remplacer/gérer le MMF. La mutuelle est enregistrée en tant qu'entité légale sans actions et sans but lucratif, elle appartient et est en partie gérée par ses membres. Avec l'aide d'un actuaire, CARD MBA a revu ses lignes de produits et en a développé de nouvelles. La mutuelle a également commencé à proposer des services non-financiers.

La mutuelle a permis de réhabiliter les opérations d'assurance de CARD et de l'intégrer dans l'espace formellement réglementé. Le succès de CARD MBA (et ses activités de plaidoyer – partage de

son expérience et appui à d'autres mutuelles) a convaincu les autorités de régulation d'offrir un espace réglementaire (par le biais de niveaux adaptés en matière de fonds propres minimums obligatoires) suffisant aux MBA actives dans la micro-assurance. Le succès de CARD a également été un exemple pour d'autres IMF désireuses d'aider leurs membres à mieux se protéger face à certains risques.

Source:

Bester, Hennie, Doubell Chamberlain and Christine Hougaard; [Making Insurance Markets Work for the Poor: Microinsurance Policy, Regulation and Supervision](#). Microinsurance Network/IDRC/Gates Foundation/GTZ/BMZ / FinMark Trust, 2009

Téléchargez document:

www.microinsurancenet.org/networkpublication50.php

ACTUALITÉS DU NETWORK

NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les élections au Comité Exécutif du Microinsurance Network ont eu lieu le mois dernier. Michael McCord (MicroInsurance Centre) et Maria Victoria Saenz (BID) sont les deux nouveaux membres élus. Alexia Latortue et Brandon Matthews ont été réélus pour un mandat. Ces quatre représentants seront en poste pendant 3 ans. Le Microinsurance Network remercie Sabrina Regent et Sabbir Patel, membres du Comité ces deux dernières années et qui ont grandement contribué à la qualité du travail fourni. Au-delà de leur expertise en micro-assurance et de leur aide en matière d'orientation stratégique, leur appui au niveau opérationnel s'est révélé inestimable.

Les nouveaux membres du Comité Exécutif sont:

- Craig Churchill, (BIT Microinsurance Innovation Facility)
- Brigitte Klein (GTZ)
- Dirk Reinhard (Munich Re Foundation)
- Alexia Latortue (CGAP)
- Brandon Matthew (Zurich Financial Services)
- Michael J. McCord (MicroInsurance Centre)
- Maria Victoria Saenz-Samper (Inter-American Development Bank)

La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu en Janvier 2011.

RÉUNION DES MEMBRES DE JUIN

Un résumé des débats de la Réunion des Membres de juin dernier a été publié sous la forme de deux notes du Network. Ces deux journées ont réuni environ 35 membres, issus de 23 organisations différentes, pour une réflexion sur les problématiques et défis clés de la micro-assurance. La première note propose un résumé par **Groupe de Travail**, la deuxième met l'accent sur les **thèmes transversaux**, qui doivent être abordés par plusieurs groupes de travail.

Un des sujets identifiés et qui a été abordé lors de l'Assemblée générale, est la **protection des clients**. Ce thème concerne tout le Network sur plusieurs niveaux et sera repris par le Groupe de travail Réglementation, supervision et politiques. Il y a un besoin de trouver une manière structurée d'identifier les problèmes et les solutions de bonnes pratiques, ainsi que d'encourager l'input de tous les Groupes de travail sur le sujet. Un 'task force' dédié sera constitué par des représentants des différents Groupes de travail pour produire un document de position sur les enjeux, les défis et les options stratégiques liées à la protection des clients. Le sujet sera également inclut dans le débat la finance responsable.

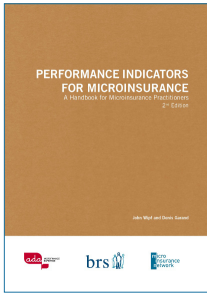
Téléchargez les notes: www.microinsurancenet.org/networkpublication45.php



Assemblée générale 2010 du Microinsurance Network

PUBLICATIONS

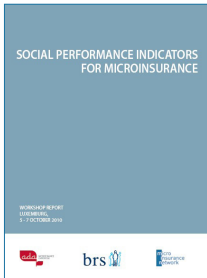
INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE – VERSION ACTUALISÉE



Le Groupe de travail «Indicateurs de Performance» a publié la seconde version de «Indicateurs de Performance en Micro-assurance - Manuel à l'usage des praticiens», avec l'appui de ADA et BRS. Cette version actualisée propose un classement en catégories des principes et indicateurs, explicite certains concepts comme celui de la gestion bilancielle et propose un glossaire plus étoffé. A l'heure actuelle, la publication n'est disponible qu'en anglais mais les versions française et espagnole seront disponibles au printemps 2011.

Téléchargez la publication: www.microinsurancenetWORK.org/networkpublication49.php

PERFORMANCE SOCIALE EN MICRO-ASSURANCE



Le Groupe de travail «Indicateurs de Performance» a organisé un atelier sur les indicateurs de performance sociale en micro-assurance, avec 15 participants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. L'atelier a combiné les connaissances pratiques et l'expérience des opérateurs de micro-assurance présents avec les indicateurs de performances sociale déjà définis en microfinance. 8 principes et 11 indicateurs de performances sociale en micro-assurance ont été identifiés. Le rapport est disponible en anglais, et une note de synthèse sera bientôt disponible en anglais, français et espagnol.

Téléchargez le rapport de l'atelier: www.microfact.org/social-performance

QUELQUES PHOTOS DE LA 6ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA MICRO-ASSURANCE À MANILLE



Véronique Faber, Microinsurance Network



Cesar V. Purisima, Ministre des Finances des Philippines



Le stand Microinsurance Network



Conférence de presse (Antonis Malagardis, Rosilito Almarino, Thomas Loster, Dirk Reinhard et Craig Churchill)



L'ouverture de la conférence

Le bulletin d'information du Microinsurance Network est publié trois fois par an. Le Microinsurance Network est un réseau dont les membres sont des prestataires de services d'assurance et de protection sociale, des décideurs politiques, des bailleurs de fonds, des ONG et des universitaires.

Pour vous abonner à cette publication en anglais, français ou espagnol, envoyez un e-mail à info@microinsurancenetWORK.org
Pour accéder aux anciens numéros et à d'autres publications du Microinsurance Network, rendez vous sur www.microinsurancenetWORK.org

Cette publication est protégée par la loi du 18 avril 2001 du Grand-Duché de Luxembourg sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données. Toute reproduction totale ou partielle d'articles de cette publication sans autorisation préalable et écrite est interdite. Les articles présentent les vues et opinions de leurs auteurs qui en sont les seuls responsables.

Cette publication est éditée par Microinsurance Network/ADA asbl avec le soutien de la Coopération Luxembourgeoise au Développement.
© Microinsurance Network/ADA asbl, 2010 tous droits réservés.